MAIRIE DE DISSAY



REGLES DE VIE RESTAURANT SCOLAIRE

AVANT LE REPAS



- Je vais aux toilettes.
- Je me lave les mains avant de passer à table.
- Je ne bouscule pas mes camarades et ne cours pas pour me rendre au restaurant scolaire.
- Je me mets en file indienne dans le calme.
- Je m'installe sans bruit à la place de mon choix.

PENDANT ET APRES LE REPAS



- Je ne me déplace pas sans autorisation.
- Je parle sans crier.
- Je ne joue pas : surtout avec la nourriture.
- Je respecte mes camarades, le personnel, le matériel, les locaux.
- A la fin du repas, je trie mes déchets, je remets mon plateau dans un casier.

DISCIPLINE

Conscient que la vie en collectivité nécessite des efforts, le personnel interviendra pour appliquer les règles de vie visant le respect des personnes et des biens : tout manquement à ce règlement sera notifié sur un cahier d'incivilité.

Après trois avertissements de conduite, un courrier sera adressé aux parents ; des exclusions temporaires ou définitives pourront être prononcées par Monsieur le Maire après avis de la commission scolaire.

MAIRIE 240, rue de l'Eglise - 86130 DISSAY- Téléphone : 05 49 52 34 56 Télécopie : 05 49 62 58 72 - Courriel : accueil@dissay.fr - Internet : www.dissay.fr